

Rapport d'Activité

Fondation Les Nids

2023



ÉDITO

Plus que des enjeux, la Fondation Les Nids a traversé sur cette année 2023 et comme d'autres gestionnaires des différents secteurs habilités, de très fortes tensions, avec en premier lieu des tensions liées aux Ressources Humaines (RH) :

LES FORTES TENSIONS RH :

L'année 2023 a connu dans la continuité de 2022 des mouvements de personnels importants. Même s'ils ont été moins nombreux que l'année précédente, ceux-ci ont malgré tout considérablement impactés la charge de travail des salariés présents ; ce dans un contexte de moyens humains toujours en tension.

Fait aggravant à ce turn over persistant, la Fondation, comme d'autres gestionnaires intervenants sur les mêmes secteurs d'activité, a été confrontée à d'importantes difficultés de recrutements, symptôme désormais évident d'un problème d'attractivité de nos métiers qui se concentre notamment sur **la question salariale et sur les conditions de travail (cristallisées sur les internats)**.

Ces deux facteurs combinés impliquent que, **pour garantir la continuité de nos établissements et services**, nous devons recruter des professionnels non diplômés ou sans présenter des risques, qui nous invite à **développer un socle de base en matière de formation et des parcours d'intégration favorable**.

- **Renforcer** : Soutenir l'engagement, l'attractivité de nos métiers et la visibilité de la Fondation.
- **Fidéliser** : Améliorer les conditions de travail et poursuivre l'embauche de jeunes en contrat en alternance et l'accueil de stagiaires.
- **S'adapter** : Nécessité de constamment réinterroger la politique RH menée au niveau de la Fondation pour s'adapter aux évolutions culturelles et professionnelles ; et construire de nouvelles modalités d'accompagnement.

LES TENSIONS SUR LA GESTION IMMOBILIÈRE :

- **Des tensions sur le plan énergétique qui ont nécessité la mise en œuvre de mesures de sobriété.**
La Fondation Les Nids a été confrontée en 2023 à une augmentation de ses charges d'électricité et de gaz à hauteur de 69 % en dépit des mesures de sobriété engagées.
- **La conduite de projets immobiliers d'envergure** (reconstruction de la MECS du Havre mais aussi le projet du CEF de Bellengreville) sans compter tous les chantiers dédiés au maintien de la sécurité et la qualité d'accueil.

LES TENSIONS SUR L'ACTIVITÉ :

Face au nombre toujours croissant de placements et mesures non exécutés, le Département de la Seine-Maritime a décidé la mise en place cette année d'un plan d'urgence visant à la création de places et mesures supplémentaires auquel la Fondation a souhaité répondre sur plusieurs de ses dispositifs.

Enfin, trois établissements ont connu, cette année, des périodes de vacance de direction : les deux Centres Educatifs Fermés habilités au titre de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ainsi que le Dispositif d'Yvetot habilité au titre de la protection de l'enfance.

Ces tensions sont finalement le reflet des grands défis que traverse aujourd'hui notre société. Mais sans les femmes et les hommes qui acceptent aujourd'hui de continuer à participer à l'œuvre de cette belle Fondation, dans les conditions actuelles, son avenir est vain.

Nos efforts doivent ainsi se concentrer tout autant sur les professionnels que sur les jeunes accueillis.

La Fondation Les Nids poursuit l'ambition de pouvoir répondre à ces nouveaux enjeux pour poursuivre le travail engagé auprès des publics en difficulté et **depuis plus de 90 ans** maintenant à la transmission de nos valeurs.

SOMMAIRE



1. La Fondation Les Nids	p 4
2. La vie de la Fondation	p 6
3. Les temps forts de l'année	p 8
4. Les professionnels	p 10
5. Le financement de nos actions	p 11
6. L'activité 2023	
La démarche qualité : Les actions innovantes des établissements et services	p 12
Protection de l'enfance	p 14
Hébergement	p 14
Accompagnement des familles à partir de leur domicile	p 16
Des mesures classiques et renforcées	p 16
Zoom sur la mesure petite enfance	p 17
Zoom sur les mesures renforcées	p 17
Protection Judiciaire de la Jeunesse	p 18
Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative	p 18
Centre Éducatif Fermé	p 19
Enfance handicapée	p 20
Dispositif Intégré Thérapeutique Éducatif et Pédagogique	p 20
Activités subventionnées	p 22
7. Des engagements pour la jeunesse	p 24
8. Le parrainage de proximité	p 25
9. Les organisations satellites autour de la Fondation	
Mécénids	p 26
Association Madeleine Lecoœur	p 26
Patrimo'nids	p 26



Catherine DUBOIS,
Directrice générale

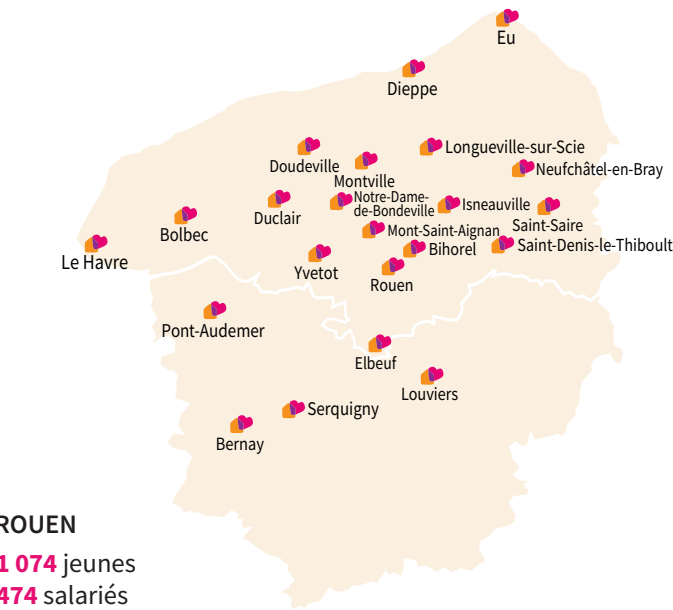
La Fondation Les Nids

À PROPOS...

Acteur historique normand, la Fondation Les Nids mène depuis plus de 90 ans **des missions en faveur de l'enfant et de la famille**. Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle accompagne : **protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir. L'humanisme et la recherche d'adaptation** à l'évolution de la société sont au cœur du Projet Institutionnel. Ainsi, la Fondation Les Nids intervient dans différents champs qui placent **l'enfant et sa famille au cœur de ses missions**.

NOTRE PRÉSENCE TERRITORIALE

Au **31/12/2023** (hors activités subventionnées y compris l'activité supplémentaire du plan d'urgence CD76).



ROUEN
• 1 074 jeunes
• 474 salariés
• 63 bénévoles

LE HAVRE
• 900 jeunes
• 200 salariés
• 17 bénévoles

DIEPPE
• 608 jeunes
• 85 salariés

YVETOT
• 327 jeunes
• 159 salariés
• 4 bénévoles

EURE
• 308 jeunes
• 62 salariés

NOS MISSIONS

ACTIVITÉ TARIFIÉE
98,91 %

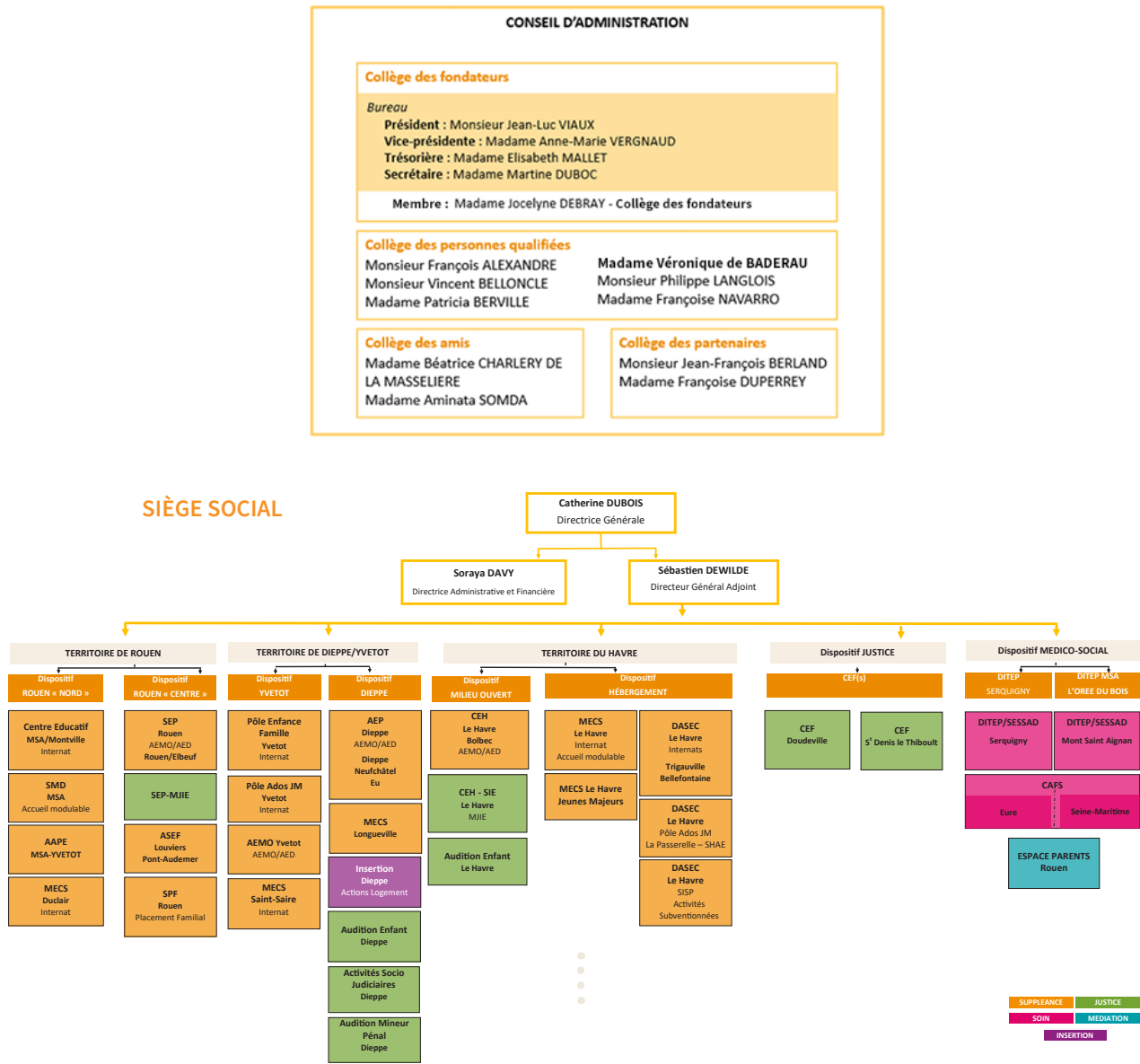
- L'accueil d'enfants placés
610 places
+ 19 places supplémentaires
- L'accompagnement des familles à partir de leur domicile
2 570 places
+ 64 places supplémentaires
Dont 50 places CD76 et 14 places CD27
- Le cadre éducatif en alternative à l'incarcération
22 places
- L'inclusion scolaire et sociale
108 places
5 places CAFS
32 places SISP - Accueil de jour
- L'investigation éducative
411 mesures

ACTIVITÉ SUBVENTIONNÉE
1,09 %

- Lieux de médiation :
Audition de l'enfant, Espace Parents.
- Activités socio-judiciaires :
Contrôle judiciaire, Enquête rapide (POP), Stage de responsabilité, Stage auteur de violences conjugales.
- Insertion par le logement :
ALT, ASSL Classique, IML, IML Plan de relance, EMPEX, AVDL, Diagnostic DALO et insalubrité, Accompagnement par le logement.

GOUVERNANCE ET ORGANISATION

AU 31 DÉCEMBRE 2023



La vie de la Fondation

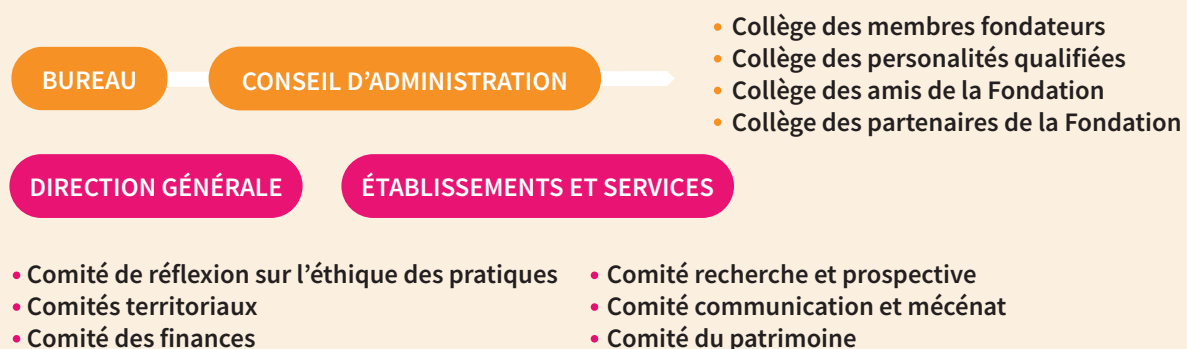
Reconnue d'Utilité Publique



En 2019, l'Association Les Nids s'est transformée en **Fondation Reconnue d'Utilité Publique** afin de **pérenniser et sécuriser ses actions au bénéfice des personnes accompagnées**. Cette transformation a également permis d'intégrer dans son Conseil d'Administration de nouveaux partenaires au sein de différents collèges (collège des partenaires institutionnels, collège des membres fondateurs, collège des personnalités qualifiées, collège des amis

de la Fondation). En amont de cette transformation, il a été décidé de déposer les statuts d'une nouvelle **association, nommée Madeleine Lecœur - Les Nids** afin que les adhérents, les bénévoles et les anciens accueillis puissent poursuivre leur engagement en continuant à être associés aux activités de la Fondation et pour que la vie associative des Nids perdure.

L'ORGANISATION STATUAIRE



UNE ORGANISATION SOUS FORME DE COMITÉS

Six comités sont chargés **d'accompagner la Fondation dans les actions qu'elle mène** et sont pour cela composés d'au moins trois administrateurs, dont l'un d'eux est Président du comité et chargé de porter les orientations fixées lors de ces instances auprès du Conseil d'Administration, à l'exception du comité de réflexion sur l'éthique des pratiques qui est organisé de manière indépendante.

LES COMITÉS TERRITORIAUX

Ce sont des **temps consacrés aux actualités des établissements et services**. Ces réunions annuelles réunissent des administrateurs et l'équipe de professionnels du territoire/établissement concerné. Un temps de réunion générale annuel est également planifié, réunissant l'ensemble des directeurs et les administrateurs.

LES COMITÉS DE RÉFLEXION SUR L'ÉTHIQUE DES PRATIQUES

Basés sur l'éthique des pratiques, cette instance interdisciplinaire et consultative se réunit, régulièrement, avec l'appui d'un bénévole expérimenté, qui aiguille et enrichit la mise en place de ce comité. Son rôle est de **réfléchir aux questions qui portent sur le sens et les limites des actions, à partir de situations complexes ou inédites, qui confrontent les professionnels au doute quant à la conduite à adopter**. Le comité permet de se saisir de sujets ou problématiques repérées sur le terrain, afin de faire avancer la réflexion au niveau institutionnel, d'élaborer une pensée partagée, de construire la mise en pratique des valeurs propres à la Fondation.

LES COMITÉS DES FINANCES

Ce comité des finances annuel **permet de préparer la validation des comptes par le Bureau et leur approbation par le Conseil d'Administration**. La Direction générale livre une lecture globale des comptes de l'année et de l'utilisation des ressources allouées au profit des enfants.

LE COMITÉ DU PATRIMOINE

Il **garantit le fonctionnement statutaire du fonds de dotation Patrimo'nids et le suivi de la dotation de la Fondation ainsi que le suivi des grands projets immobiliers**. Ces instances ont lieu trois fois par an et réunissent six administrateurs.

LES COMITÉS RECHERCHE ET PROSPECTIVE

Il **permet de réfléchir sur le développement de la Fondation** à partir d'appels à projets, de suivre les travaux de recherche effectués aux Nids et de nourrir les prochaines prises de paroles institutionnelles. Des administrateurs sont présents à ces réunions organisées deux fois par an.

LE COMITÉ COMMUNICATION ET MÉCÉNAT

Il **permet d'échanger sur le contenu et la planification de la communication institutionnelle**, de fixer les orientations en terme de recherche de mécènes et de garantir le fonctionnement statutaire du fonds de dotation Mécénids. Ce comité se réunit trois fois par an et invite des membres des Conseils d'Administration des Nids et de Mécénids. À compter du 1er août 2023, le poste a été intégré à l'organigramme de la Fondation Les Nids, à la suite de la dissolution du Fonds de dotation Mécénids au 31 juillet 2023.



Les temps forts...

...de l'année 2023 !

JANVIER



LES « JOURNÉES RECHERCHE DU DISPOSITIF DE DIEPPE »

Réfléchir ensemble sur les pratiques. Cette année des partenaires étaient conviés pour avoir des regards croisés sur « **L'impact des violences conjugales sur l'enfant.** Recentrer la place de l'enfant dans le cadre des différentes formes de violences au sein de la famille ».

FÉVRIER



LE SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL - SPF ORGANISE UN TOURNOI DE FOOT

À destination des **enfants accueillis aux Nids en Famille d'Accueil**. Une magnifique journée pleine de convivialité.

MARS



INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX ET JOURNÉE PORTES OUVERTES

Au Service d'Éducation et de Prévention d'Elbeuf - SEP, Service de Prévention, des locaux situés en plein cœur de la ville d'Elbeuf Sur Seine pour **être au plus près des familles**.

AVRIL



OPÉRA PARTICIPATIF

Participation de 400 enfants. Les jeunes accompagnés par la Fondation Les Nids et leur classe ont participé à la générale de l'opéra participatif de l'Opéra de Rouen Normandie. **Un partenariat d'ouverture et de médiation culturelle** autour de valeurs partagées.

MAI



LE JARDINAGE PARTICIPATIF

Chaque semaine, les jeunes accompagnés à la Maison d'Enfants de Mont-Saint-Aignan **partagent le jardinage avec un bénévole passionné**. Aux Nids, le bénévolat c'est apporter sa passion, développer des activités ludiques et créatives pour et avec les enfants.

JUIN



« VOYAGER SANS BOUGER »

Une invitation des jeunes du DITEP L'Orée du Bois lors de **l'Armada de Rouen. Des projets d'ouverture culturelle**, parrainés par l'Armada permettant de confirmer notre **volonté de nous inscrire sur nos territoires** et développer des actions renforçant l'estime de soi pour les jeunes.

JUILLET



CHICHE CHEF

Une aventure humaine et culinaire qui rassemble des jeunes accompagnés par la Fondation Les Nids, les réfugiés et demandeurs d'asile accompagnés par France Terre d'Asile autour **d'ateliers ludiques et pédagogiques de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation**. Une journée soutenue par le Groupe Nutriset organisée au Château de Miromesnil.

AOÛT



DES ATELIERS CULTURELS

Ateliers cinéma et numériques proposés par Cultures du Cœur Normandie aux jeunes accompagnés par les services AEP de Dieppe, Eu et Neufchâtel. **Des ateliers numériques comme outil de médiation**, des créations libres, graphiques, vidéos (musicales ou numériques), des podcasts, pour rêver ensemble le monde de demain !

SEPTEMBRE



REMISE DE DIPLÔMES

Au DASEC au Havre, une cérémonie de remise de diplômes pour **les jeunes accompagnés ayant obtenu un examen ou une certification** durant l'année. Un temps de valorisation pour les jeunes qui renforce leur confiance en eux et inspire les autres jeunes.

OCTOBRE



LA MÉDIATION ANIMALE

Les jeunes de la maison d'enfants de Longueville sur Scie organisent des **ateliers intergénérationnels** avec les résidents de l'EHPAD de la commune. Ces rencontres sont l'occasion de profiter d'activités de médiation animale grâce aux poneys de la Maison d'Enfants.

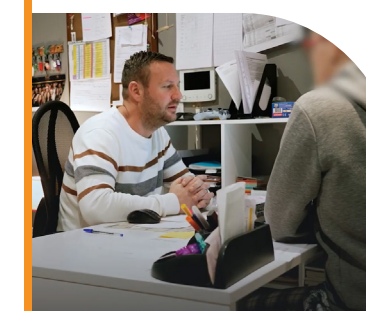
NOVEMBRE



14 ÈME COLLOQUE DES NIDS

Organisation du 14ème colloque de la Fondation Les Nids à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant avec pour thématique « **Le droit d'être en colère, entendre, contrôler, apaiser** » qui a réuni de nombreux professionnels au Havre.

DÉCEMBRE



MISE EN LUMIÈRE

Le Ministère des Solidarités a sollicité la Fondation Les Nids pour organiser un tournage « **Portrait d'un éducateur spécialisé en Protection de l'Enfance** ». Un témoignage sincère et authentique.

Les professionnels

Structure et caractéristiques



SALARIÉS

971

Tous contrats confondus
soit 910,50 ETP

CDI

87 %

ANCIENNETÉ

11 ans

ÂGE MOYEN

42,6 ans

FEMMES

73 %

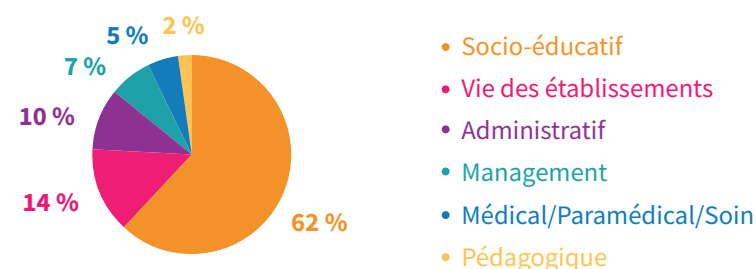
HOMMES

27 %

BULLETINS DE SALAIRE
MENSUELS

1 028

RÉPARTITION PAR MÉTIER



UNE FONDATION ENGAGÉE

DANS LE DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES ET
LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La Fondation met en place **des parcours de formation internes et propose des parcours certifiants et/ou qualifiants pour les personnels non cadres** (surveillants de nuit, maîtresses de maison, intervenants socioéducatifs) en fonction des besoins identifiés. Elle mène également **des actions pour les professionnels non qualifiés** afin de leur permettre de disposer à minima d'un socle de compétences et de **leur ouvrir la voie vers un diplôme du secteur social**.

Par ailleurs, la Fondation accompagne la montée en compétences et la qualification des cadres (Directeurs.trices, Directeurs.trices adjoint.es, Chef.fes de service) afin de **veiller à la qualité d'encadrement en place au sein de la Fondation** et de faire de son équipe les premiers préventeurs en matière de **qualité de vie au travail et de prévention de l'usure professionnelle**.



PERSONNES FORMÉES

539

Soit 56 % de nos
professionnels



ALTERNANTS

23



STAGIAIRES

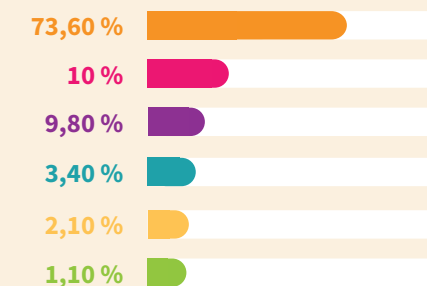
144

Le financement de nos actions

FINANCEMENTS PUBLICS

La Fondation Les Nids a reçu en 2023 des produits de tarification à hauteur de **56 665 millions d'euros** de ses différents partenaires publics. Ces financements sont essentiellement constitués de prix de journée et de subventions, négociés annuellement ou pluri-annuellement, en fonction du champ d'activité.

RÉPARTITION DES PRODUITS PAR NATURE DE FINANCEMENT 2023



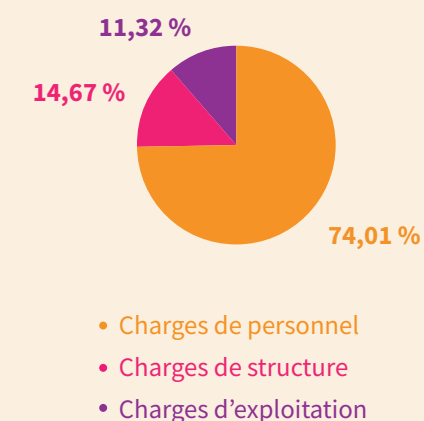
Activités tarifées :

- Conseil départemental de Seine-Maritime
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
- Conseils départementaux (hors CD 76 et CD 27)
- Conseil départemental de l'Eure

Activités subventionnées :

- Caisse des Allocations Familiales (CAF)
- Conseil départemental de Seine-Maritime
- Ministère de la Justice

RÉPARTITION DES CHARGES PAR GROUPE DE DÉPENSES



FINANCEMENTS PRIVÉS

Les ressources du secteur associatif peuvent également provenir de la générosité privée, qui se compose de dons et de legs de particuliers, du mécénat d'entreprise, de clubs services, d'actions citoyennes d'écoles... En 2023, **31 340 €** de dons d'entreprises ont été récoltés auxquels s'ajoutent 5 984 € de dons de particuliers.

Pour parvenir à conserver son autonomie d'acteur social et garantir la pérennité de sa mission auprès des enfants, la Fondation Les Nids a poursuivi en 2023 ses actions de collectes de fonds privés notamment via l'appel à la générosité et les opérations événementielles.

La démarche qualité :

Les actions innovantes des établissements et services

À la suite de la parution du nouveau décret relatif à l'évaluation de la qualité mettant fin aux anciens formats (évaluation interne/externe) et sur la base des calendriers arrêtés par les autorités de contrôle et de tarification ; 7 établissements ont réalisé sur 2023 leur évaluation de la qualité : Dispositif Yvetot - Saint-Saire, DITEP Serquigny, MECS le Havre et le DITEP L'Orée du Bois (22/12/23). Cet exercice, s'il permet de mettre en exergue les points de vigilance pour améliorer la qualité des accompagnements réalisés, permet également de mettre en lumière les actions innovantes déployées par chacun pour donner encore plus de sens au travail mené avec les jeunes et leurs familles. Nous faisons donc le choix sur cette double page de mettre à l'honneur pour chaque établissement un des critères du référentiel ayant fait l'objet d'une cotation correspondant à un niveau d'atteinte « optimisé ».

Secteur médico-social

DITEP SERQUIGNY

SERQUIGNY

EXPRESSION ET PARTICIPATION DES USAGERS : Recours à la pair aideance

Projet « balade entre parents » et « petit déjeuner » avec les parents sur les unités de vie. **Faciliter les échanges et la pair-aideance enfant/parent et parents/parents, c'est l'objectif poursuivi pour leur permettre d'échanger sur leurs vécus et/ou leurs difficultés** en matière d'acceptation des troubles/handicaps de leurs enfants.

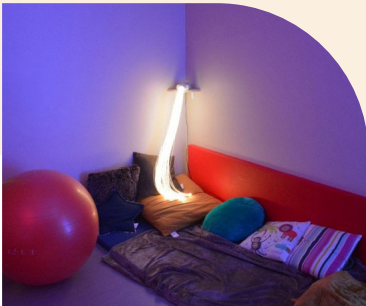


DITEP ODB

MONT-SAINT-AIGNAN

ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ

Pour accompagner certains troubles : agitation, anxiété, violence, estime de soi, le DITEP a mis en place des outils pour **promouvoir une approche non-médicamenteuse** avec des professionnels formés, des séances d'équithérapie, et une salle de musique bien équipée sont disponibles. Une professionnelle travaille aussi avec son chien d'assistance.



Secteur protection de l'enfance

MILIEU OUVERT ET SMD

YVETOT



CO-CONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

Le service est inscrit dans un maillage partenarial riche et **mobilise l'ensemble des ressources disponibles sur les champs : de la scolarité, de la santé, du social, de l'insertion et des loisirs** ; ce qui a notamment permis la mise en place d'un projet « *escalade familles/fratries* ».

MAISON D'ENFANTS

SAINT-SAIRE



ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE

Un professionnel dédié **soutien et accompagne** le suivi du parcours scolaire, en collaboration avec les établissements scolaires par la mise à disposition d'une salle de devoirs. Elle est organisée et dispose des outils nécessaires **pour favoriser la concentration**.

PÔLE ENFANCE FAMILLE

YVETOT



DROIT DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

Les professionnels **favorisent la préservation des relations sociales et affectives** en travaillant étroitement avec la famille et en permettant d'accueillir des fratries.

MAISON D'ENFANTS

LE HAVRE



ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ

Au sein de la Maison d'Enfants du Havre, **les professionnels ont établi un lien privilégié avec des personnes ressources** : les liens avec les médecins de famille sont entretenus, un partenariat spécifique est établi avec un médecin libéral, le lien avec la « *Maison des Ados* » est très étroit, un partenariat est établi avec une pharmacie notamment pour garantir l'administration des éventuels traitements. De plus, il existe une procédure concernant le circuit du médicament, la traçabilité de la prise de traitement est instituée et respectée. Dans ce cadre, des professionnels ont suivi des formations sur le risque iatrogénique ainsi que la connaissance des psychopathologies.

PÔLE ADOLESCENTS

YVETOT

ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE

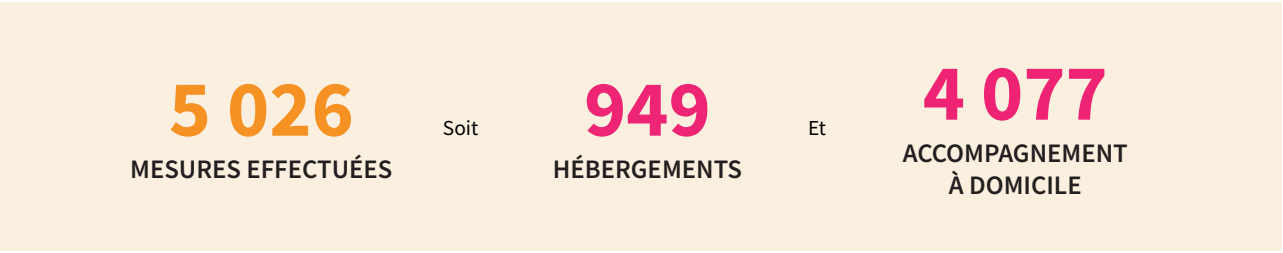
La démarche d'autonomisation est **au cœur du projet de service et des pratiques des professionnels de l'établissement**. Le passage entre les pôles enfance et ados est accompagné et facilité par la grille d'auto-évaluation travaillée par l'équipe.

EXPRESSION ET PARTICIPATION DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

La personne accompagnée est associée à la révision des règles de vie collective ou des modalités de fonctionnement du service et des outils **favorisant leur compréhension par la mise en place de groupe de parole** hebdomadaire et la tenue du Conseil de la Vie Sociale.

Protection de l'enfance

La Fondation Les Nids **accueille des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de placement**, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et/ou le Juge des Enfants pour une durée déterminée.



Hébergement

NOS MISSIONS

La Fondation dispose de différents lieux d'accueil pour **accompagner les enfants et les jeunes qui lui sont confiés au titre de la protection de l'enfance** :

Des **Maisons d'Enfants à Caractère Social** pour accueillir les enfants placés.

Un **Service de Placement Familial**, où collaborent, pour garantir l'accompagnement des jeunes et de leurs parents, des assistants familiaux qui accueillent les enfants au sein de leur famille avec une équipe éducative et de soin en soutien.

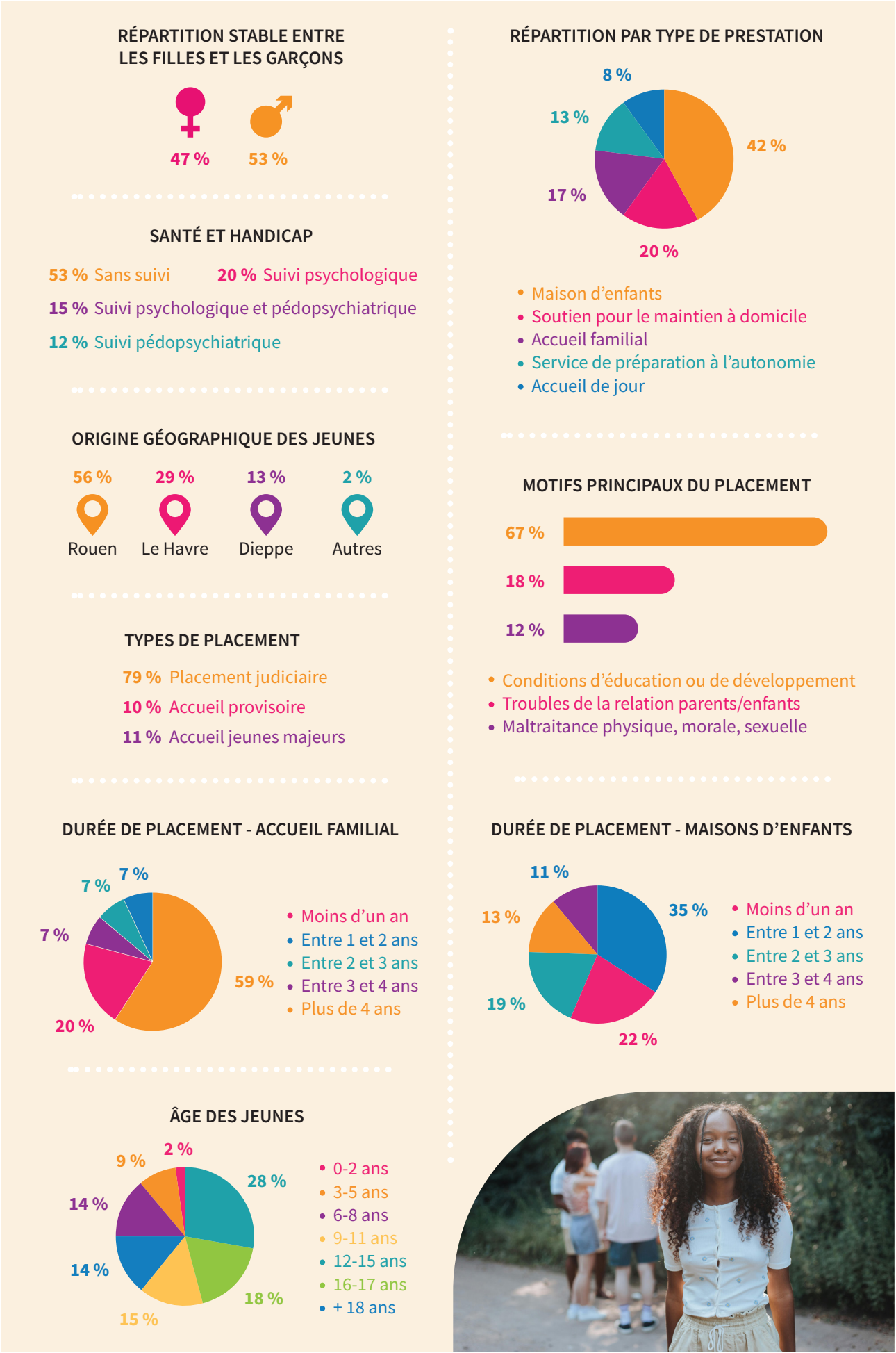
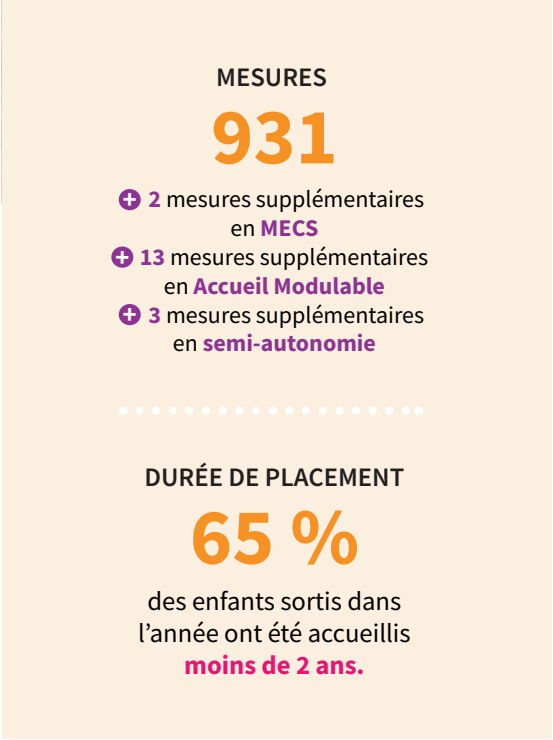
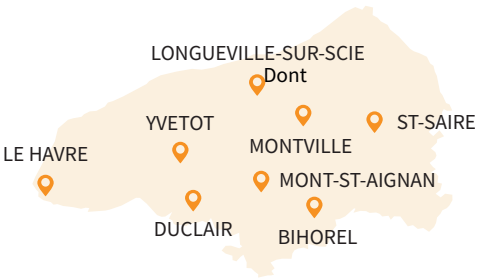
Des **services de Soutien pour le Maintien à Domicile**, pour permettre un placement au sein du domicile de l'enfant.

Des **structures de préparation à l'autonomie** pour amener progressivement les jeunes à prendre leur indépendance.

Des **lieux d'Accueil Accompagné Parents Enfants** ou **Fratries** pour garantir des temps familiaux lorsque les droits de garde sont restreints et qu'il n'existe plus de lieu de vie partagé.

Une **activité d'accueil de jour** pour aider les jeunes à renouer avec la scolarité, la formation et les accompagner dans un projet d'insertion socio-professionnelle.

Les **services d'accompagnement des familles à leur domicile** permettent d'apporter du soutien et des conseils au sein de l'environnement de vie de l'enfant.



Protection de l'enfance

Accompagnement des familles à partir de leur domicile

NOS MISSIONS

DES MESURES CLASSIQUES ET RENFORCÉES :

La Fondation Les Nids suit des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures éducatives à domicile, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance ou le Juge des enfants, pour une durée déterminée. Elle propose également des **services d'accompagnement des familles à leur domicile** permettant d'apporter du soutien et des conseils au sein de l'environnement de vie de l'enfant.



CARACTÉRISTIQUES DES MESURES EXERCÉES EN 2023

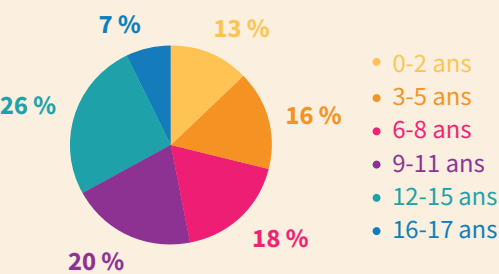
Totalité des mandats exercés sur l'année.

MESURES

4 046

+ 31 mesures supplémentaires
Plan d'urgence

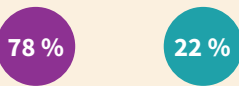
ÂGE DES JEUNES



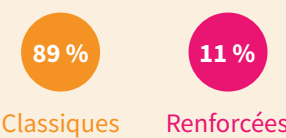
PRINCIPAUX ENVIRONNEMENTS FAMILIAUX

41 % Au près de leur mère 21 % Au près des 2 parents 11 % Au près de leur père

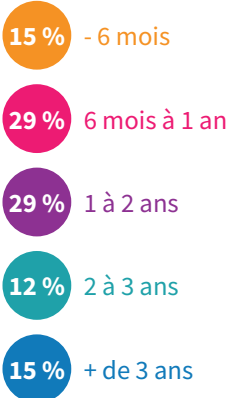
RÉPARTITION DES MESURES JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES



RÉPARTITION DES MESURES CLASSIQUES ET RENFORCÉES



DURÉE DES MESURES



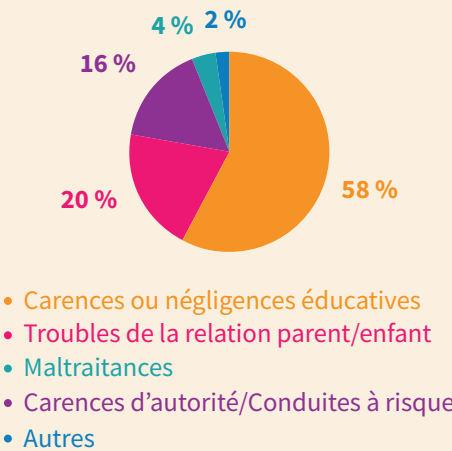
52 % des familles accompagnées bénéficiaient d'un autre accompagnement en simultané, dont 19 % par les professionnels du médico-social/sanitaire.

ZOOM SUR

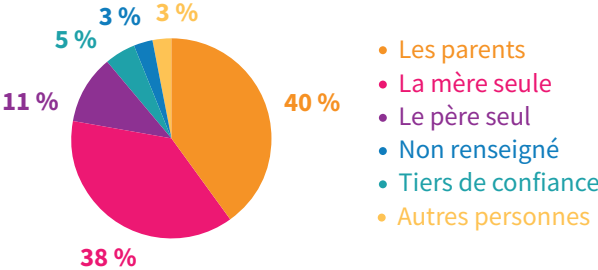
LA PETITE ENFANCE

Il s'agit d'une **mesure d'intervention éducative à domicile renforcée**, qui s'adresse à de très jeunes enfants, jusqu'à 6 ans, signalés comme étant en grand risque. Elle concerne des **situations de dysfonctionnements** importants de la **parentalité** et des situations réclamant un **travail de guidance parentale** afin de **protéger le jeune enfant** en développant la **qualité du lien** avec son parent et en **veillant à son développement**.

LES MOTIFS DE SUIVI



LES PERSONNES RESSOURCES POUR L'ENFANT



LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES DES ENFANTS

12 % Enfants enjeu des conflits 14 % Troubles relationnels
16 % Troubles de la scolarité 11 % Manque ouverture environnement
14 % Place inadaptée des enfants

ZOOM SUR

LES MESURES RENFORCÉES

Il s'agit de **mesures éducatives, administratives ou judiciaires**, pour une intervention renforcée au domicile de la famille. Cette mesure s'adresse à des **enfants et adolescents de 0 à 17 ans** révolus pour lesquels une mesure « classique » n'est pas suffisamment opérante, ou pour lesquels **une mesure de placement ou un accueil provisoire** n'est pas une réponse adaptée. Elles peuvent aussi avoir pour finalité d'**accompagner un retour** du mineur à domicile à l'issue d'un placement dans une situation complexe notamment.

ENVIRONNEMENT FAMILIAL DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ENFANT

52 % Chez la mère
29 % Chez les deux parents
11 % Chez le père
8 % Autres (famille élargie, tiers digne de confiance...)

LES TROIS PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES FAMILIALES

18 % Carences d'autorité, absence de repères
15 % Difficultés relationnelles parent/enfant
11 % Séparations parentales conflictuelles



Protection Judiciaire de la Jeunesse

MESURE JUDICIAIRE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE

Cette mesure est un outil d'aide à la décision du Juge des enfants permettant de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale et sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit. Cette mission relève de la compétence de la **Protection Judiciaire de la Jeunesse**.



ENFANTS CONCERNÉS

411

DURÉE DE LA MESURE

7 % - 6 mois

90 % 6 mois

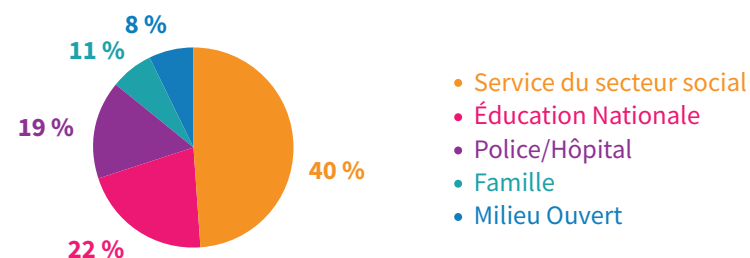
3 % + 6 mois

59 %

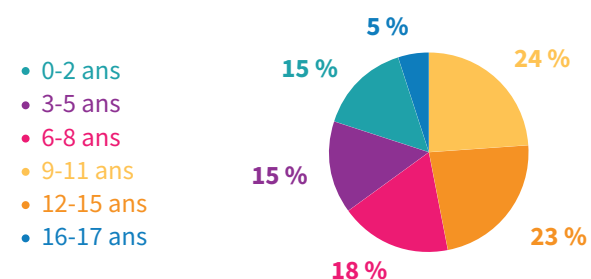
DES MESURES

Ne bénéficiaient d'aucune mesure éducative ou suivi social avant la MJIE.

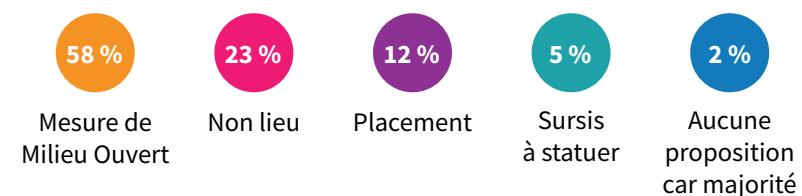
ORIGINE DU SIGNALEMENT



ÂGE DES JEUNES



DÉCISIONS PRISE SUITE AUX MESURES SORTIES



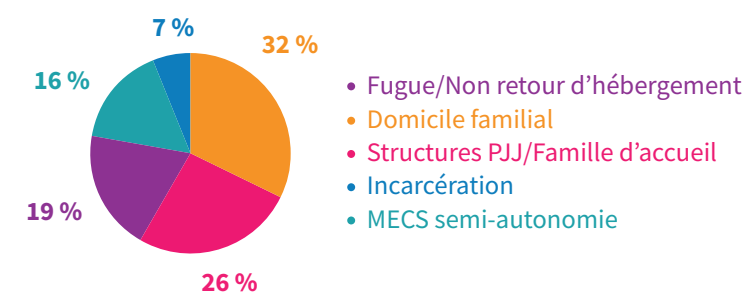
CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ

La Fondation Les Nids accueille, au sein de ses deux Centres éducatifs fermés (CEF), des adolescent.es qui encourent une peine de prison mais pour qui une **alternative à la détention ou un aménagement de peine a été privilégié**. Ils sont alors accueillis dans le cadre d'un contrôle judiciaire, d'un sursis probatoire, d'un placement extérieur ou d'une liberté conditionnelle.

Le placement est prononcé pour une durée déterminée dans l'ordonnance initiale, elle peut varier en fonction d'évènements judiciaires, de nouveaux éléments de procédures ou d'incidents au cours du placement.

L'objectif du placement en CEF est de **leur offrir un cadre éducatif intensif permettant d'élaborer avec eux un projet d'avenir** et ainsi lutter efficacement contre la récidive. Le CEF s'efforce de construire pour les jeunes accueillis un mode de prise en charge qui répond au mieux à leurs besoins, dans le respect de l'application de la justice des mineurs.

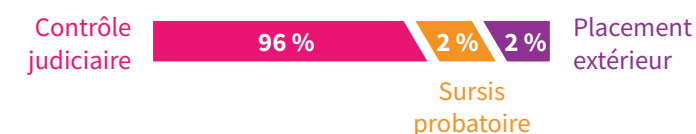
ORIENTATION À LA SORTIE POUR LES JEUNES ACCOMPAGNÉS



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES



CADRE JURIDIQUE



JEUNES ACCUEILLIS

48

LA RÉPARTITION DES PLACES



MOYENNE D'ÂGE CHEZ LES FILLES À L'ARRIVÉE

16 ans

Du fait de la spécificité d'accueil exclusif de jeunes filles, le CEF de Doudeville a accueilli des adolescentes venant de l'ensemble du territoire métropolitain et d'outre-mer.

MOYENNE D'ÂGE CHEZ LES GARÇONS À L'ARRIVÉE

14,6 ans

SUIVI PÉDOPSYCHIATRIQUE

19 %

En complément d'un **suivi psychologique** au CEF.

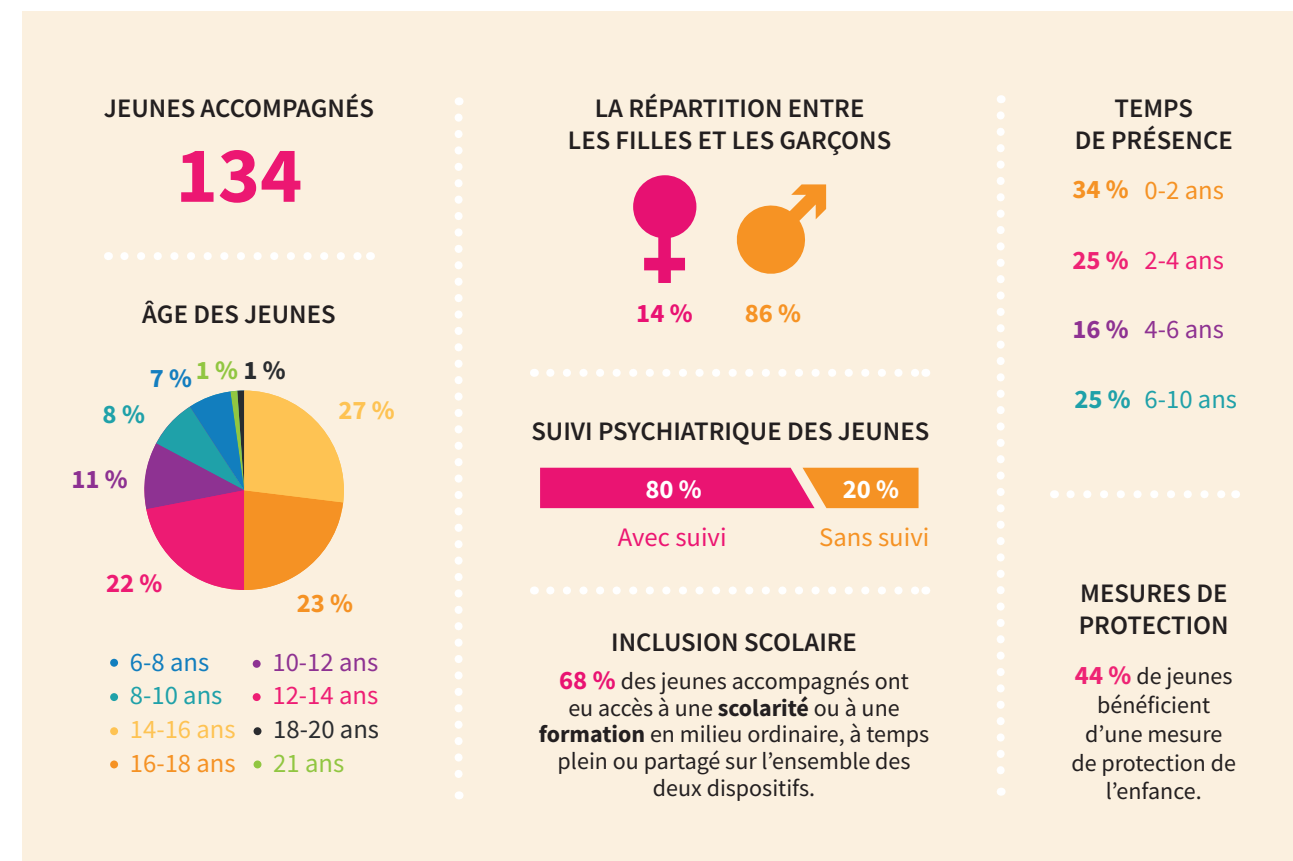
Enfance handicapée



Dispositif Intégré Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique

NOS MISSIONS

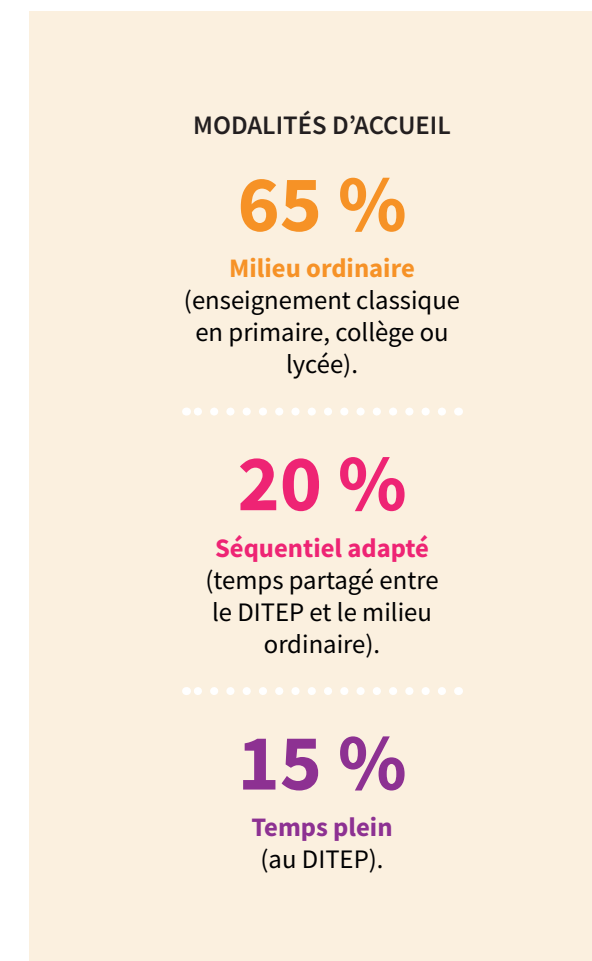
La Fondation Les Nids accueille des enfants et des adolescents au sein de deux **Dispositifs Intégrés Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques** (DITEP), à la demande des familles et sur décision de la **Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées** (CDAPH) du département de résidence. Ces jeunes, âgés de **6 à 20 ans révolus**, ont des potentialités intellectuelles préservées, mais présentent des **difficultés psychologiques** et des **troubles du comportement** qui perturbent leur **scolarité** et leur accès aux **apprentissages**. Les deux DITEP de Mont-Saint-Aignan et de Serquigny relèvent de la compétence de **l'Agence Régionale de Santé**.



UN FONCTIONNEMENT EN DISPOSITIF

Les DITEP de la Fondation sont avant tout le résultat d'une **évolution progressive** au fil des années. En effet, la Fondation a veillé à **faire évoluer les pratiques et les accompagnements** proposés au sein des instituts, dont elle a repris la gestion il y a plusieurs années, afin de tenir compte des **besoins des enfants** et des **familles**, et des **enjeux législatifs**. Le **fonctionnement en dispositif intégré** requiert la **diversification des modes d'accompagnements** à temps complet ou partiel. Pour chaque enfant ou jeune, en fonction de ses besoins et de son évolution, le fonctionnement en dispositif permet de mobiliser

une ou plusieurs modalités. La notion de **parcours** s'impose depuis la loi 2002-2 comme une notion essentielle dans l'accompagnement proposé par les établissements **médico-sociaux**. Les ITEP, en devenant progressivement des dispositifs intégrés, sont les acteurs privilégiés de cette évolution des pratiques. Ils dépassent la logique des établissements et services dédiés pour offrir, seul ou en coopération, une **diversité d'interventions modulables**, dans et hors les murs, adaptables à ce que le jeune et sa famille sont en capacité de « *supporter* ».



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISÉE MOBILE

Le DITEP L'Orée du Bois a fait le choix de mettre en place une **UEEM : Unité d'Enseignement Externalisée Mobile** (intégrée à l'unité de jour). L'UEEM permet aux enfants d'être **scolarisés**, soit dans leur établissement de référence (carte scolaire), soit dans un autre établissement sciemment choisi sans avoir à porter « *l'étiquette* » DITEP.

Les professionnels du DITEP, psychologues, éducateurs et enseignants, se rendent disponibles et partagent leurs compétences pour permettre **l'inclusion**, favoriser la **réussite**, venir en **soutien** des équipes pédagogiques, réaliser des **évaluations** et proposer les **adaptations** nécessaires à la **réussite scolaire** des enfants et adolescents accompagnés.

Activités subventionnées

L'ESPACE PARENTS

ROUEN MÉTROPOLE

Situé à Grand-Quevilly, ce service, accessible par tous, **apporte son soutien aux parents** qui souhaitent bénéficier gratuitement de **conseils de professionnels** à propos de leur rôle de parent ou face aux difficultés qu'ils rencontrent avec leur(s) enfant(s). Cette mission est financée par la **Caisse d'Allocations Familiales** et le **Département de la Seine-Maritime**.

77

ENTRETIENS
INDIVIDUELS
ET FAMILIAUX

53

ACTIONS
COLLECTIVES

ENQUÊTE SOCIALE

POUR LE JUGE AUX AFFAIRES
FAMILIALES

DIEPPE

Cet outil visant à permettre la **prise de décision par le Juge aux Affaires Familiales**, préserve l'intérêt de l'enfant et favorise la continuité et l'effectivité du maintien du lien de l'enfant avec chacun des parents. Cette action est financée par frais de justice sur le territoire de Dieppe.

38 ENQUÊTES AU BÉNÉFICE
DE 64 ENFANTS



L'AUDITION DE L'ENFANT

DANS LE CHAMP DU CONTENTIEUX
FAMILIAL

LE HAVRE - DIEPPE

A Dieppe et au Havre, des professionnels disposant de compétences spécifiques dans le champ du **contentieux familial**, auditionnent des mineurs désirant être entendus dans le cadre d'une **procédure judiciaire** les concernant. Le but est **d'écouter leurs ressentis et leurs attentes**, sans pour autant leur conférer le statut de partie. Cela permet **d'aider le Juge à prendre une décision dans l'intérêt du mineur dans le cadre de la séparation de ses parents**. Cette mission est financée sur frais de justice.

182 AUDITIONS
RÉALISÉES

Dont 144 au Havre
et 38 à Dieppe

L'AUDITION DES MINEURS VICTIMES

DIEPPE

La Fondation Les Nids est partenaire depuis 2014 de l'association « *En parler* », pour permettre la **présence d'un psychologue qui accompagne l'enfant** et assiste l'Officier de Police Judiciaire dans l'audition des enfants victimes de violences ou maltraitements sexuelles. Des psychologues du territoire de Dieppe sont mobilisés pour assurer cet accompagnement durant l'audition. Une rencontre post audition est proposée à l'enfant et sa famille afin d'évaluer le besoin et de les orienter vers les ressources de droit commun. Cette action est financée sur frais de justice.

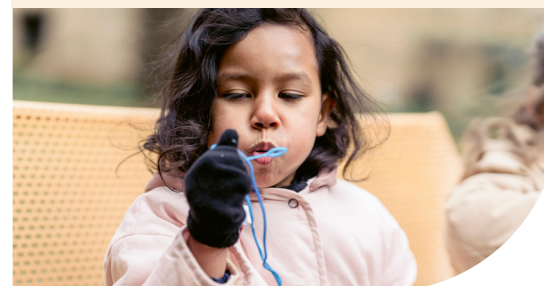
26 AUDITIONS
RÉALISÉES

INSERTION PAR LE LOGEMENT

DIEPPE

La Fondation Les Nids s'inscrit également dans une démarche au service de la prévention des **risques d'aggravation des situations sociales, individuelles ou familiales**. Elle prend en charge chaque année **près de 300 personnes** par des programmes individuels ou collectifs d'insertion par le logement ou d'accompagnement social. Toutes menées sur le territoire de Dieppe, certaines actions sont construites en partenariat avec **l'Œuvre Normande des Mères**.

183 MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS



LES ACTIVITÉS SOCIO-JUDICIAIRES

DIEPPE

Portée par la Fondation Les Nids en partenariat avec **l'Œuvre Normande des Mères**, cette **plateforme de coopération** mène différentes **actions socio-judiciaires** développées à la suite de la signature d'une convention avec le Tribunal Judiciaire de Dieppe. L'objectif de ces activités est **d'agir contre l'exclusion sociale** et **d'accompagner** des personnes sous main de justice, dans le cadre d'infractions pénales.

Plusieurs principes fondamentaux régissent ces actions : **l'individualisation de la réponse pénale** qui permet d'adapter la sanction à la situation de chaque justiciable et donc de mieux prendre en considération la question de l'insertion ou de la réinsertion ; **la conviction de la nécessité d'un accompagnement socio-éducatif** de chaque auteur à partir d'une dynamique ne réduisant pas la personne aux seuls faits commis et enfin la prise en considération des victimes.

628 PERSONNES
SUIVIES

Dont 394 stages
34 responsabilités parentale
183 contrôle judiciaire
17 violences conjugales

ÉTAPE ÉCOLE

LE HAVRE

Menée en partenariat avec **l'Éducation Nationale et la Ville du Havre**, au sein du **service d'accueil de jour**, cette activité consiste à accueillir une cinquantaine de jeunes par an exclus temporairement de leur établissement scolaire afin qu'ils **prennent conscience** que leurs actes ont des répercussions sur leur vie future. Ce moment permet également de mettre en relief les **capacités** des jeunes et ainsi les **remobiliser** sur leur rapport à l'école.

39 JEUNES
ACCUEILLIS

Des engagements pour la jeunesse

Projet Fondation 2021-2025

ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT DE TOUS AUTOUR DE VALEURS FORTES

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

En 2023, **1 Million d'Euros** a été consacré à la formation des professionnels. **56 %** des effectifs ont suivi une ou plusieurs actions de formation.



Valoriser les acquis et l'expérience :

Diplômés ou non, **les professionnels de la Fondation Les Nids s'engagent autour de valeurs communes dans nos missions en faveur de l'enfance et proposent un accompagnement de qualité.** Des qualités et compétences acquises sur le terrain, en équipe et avec des collègues, mais pas toujours par un parcours de formation préalable. Ces nombreuses qualités de travail sont à valoriser tant d'un point de vue personnel que professionnel. C'est pourquoi, la Fondation Les Nids propose aux professionnels qui le souhaitent, de les accompagner dans une démarche de Valorisation des Acquis et de l'Expérience afin de reconnaître leurs compétences par la voie de l'obtention d'un diplôme. L'accompagnement doit être flexible en fonction de l'évolution des besoins tout au long de la démarche.

PROMOUVOIR ET AGIR POUR LES DROITS DE L'ENFANT

FORMATION AUX DROITS DE L'ENFANT :

La Fondation Les Nids propose depuis 2023 plusieurs sessions de formation sur les droits de l'enfant à l'ensemble de ses salariés. Une formation animée par des professionnels de la Fondation, abordant des aspects théoriques notamment à travers l'historique des droits de l'enfant, mais aussi des moments de réflexion et de débats sur l'application des **principes fondamentaux de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant dans la pratique professionnelle de chacun.** Tout au long de la formation, les professionnels mettent en pratique leurs apprentissages grâce à divers exercices en lien avec leur quotidien auprès des enfants.

FAVORISER LA PRISE DE PAROLE ET L'EXPRESSION DES DROITS

Initié par les équipes des services Actions Educatives et Préventives de Eu, Dieppe et Neufchâtel, « *La petite plume* » est **un projet collectif où les jeunes accompagnés en Milieu Ouvert en sont acteurs !** Journalistes en herbes, les jeunes ont donné la parole aux professionnels, mais aussi à d'autres jeunes, favorisant ainsi l'expression de chacun. À travers des interviews et des articles uniques, chacun peut partager son expérience, s'exprimer sur son vécu autour de différentes thématiques : le harcèlement, le rôle des Juges des Enfants et des Affaires Familiales, la place de l'éducateur... Autant de sujets qui favorisent l'écoute et l'expression de chacun des enfants.



PRENDRE SOIN

ÊTRE À L'ÉCOUTE DE LA PAROLE ET DES ÉMOTIONS DE L'ENFANT

À l'occasion de la **journée de la femme**, les professionnels du DITEP de Serquigny ont organisé une journée dédiée aux jeunes filles accompagnées. Une matinée consacrée à **des échanges sur les thèmes des relations, des droits des femmes et de l'égalité hommes-femmes** où chaque jeune a eu l'occasion d'exprimer ses idées ou son vécu. Pendant l'après-midi, les jeunes ont également eu le temps de faire différentes activités pour prendre soin d'elles et se détendre. Une journée conviviale permettant à chacune de **mieux connaître ses droits en tant que femmes et de faire entendre leur voix.**

FAIRE AVEC LES PARENTS ET LA FAMILLE, L'ENVIRONNEMENT DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

SOUTENIR LA FAMILLE DANS SES PROBLÉMATIQUES SOCIALES ET SES CAPACITÉS ÉDUCATIVES

L'Espace Parents de la Fondation Les Nids propose **des moments d'échanges, gratuits et ouverts à tous**, autour de plusieurs thématiques. Les professionnels des Nids sont présents sur place pour **apporter des conseils et des solutions face aux difficultés rencontrées, en tant que parent.**

L'équipe peut recevoir les parents dans le cadre d'entretiens individuels ou familiaux. Elle intervient également par des actions collectives (groupes de parole, rencontres à thème, soirées-débats...) au sein du service ou de certaines institutions (Education Nationale, CCAS, municipalités,...).

Le parrainage de proximité

QU'EST-CE QUE LE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ ?

C'est **donner la possibilité à tout enfant** - quel que soit son âge - **de bénéficier de liens privilégiés avec un adulte et/ou une famille sur un temps suffisamment long pour permettre à une réelle relation affective de se nouer.**

Le parrain s'engage personnellement et bénévolement dans une place nouvelle, complémentaire à celle des parents et, le cas échéant, à celle des professionnels. La relation entre parrain/marraine et filleul peut prendre des formes variées : promenades, activités sportives ou culturelles, repas, week-end, vacances, en fonction des affinités réciproques et des disponibilités.

COMMENT DEVIENT-ON PARRAIN ?

Le parrainage s'établit **dans le temps et la confiance réciproque.** Toute personne souhaitant devenir parrain ou marraine est rencontrée par la Fondation. Une fois sa candidature acceptée, le parrain potentiel est convié à des temps d'échange pour rencontrer d'autres parrains ou futurs parrains, des bénévoles, des enfants et parfois leurs parents. La mise en place du parrainage est progressive et s'établit à partir du projet de parrainage souhaité par le parrain, l'enfant et ses parents.

L'année 2023 a permis de continuer le développement de l'action « *parrainage de proximité* » auprès des enfants accompagnés aux Nids en Protection de l'Enfance. En 2023 le parrainage a représenté **2 813 heures d'engagement bénévoles auprès d'une dizaine d'enfants.** Les jeunes parrainés en 2023 étaient accompagnés au sein de plusieurs structures des Nids, essentiellement des maisons d'enfants, basées à Montville, Mont-Saint-Aignan, Duclair, Le Havre et Yvetot, mais également par le service d'accompagnement à domicile de Rouen. Un administrateur et un salarié de la Fondation sont chargés de rencontrer les familles candidates, d'accompagner les parrains tout au long de leur engagement, de recueillir les besoins des structures d'accueil et d'organiser les premières rencontres entre les enfants et les parrains.

La Fondation Les Nids entend poursuivre le développement de cette action en accord avec l'Aide Sociale à l'Enfance afin d'en faire profiter le plus de jeunes possibles sur l'ensemble de ses territoires d'intervention.



<https://www.lesnids.fr/le-parrainage/>

Les organisations satellites autour de la Fondation...

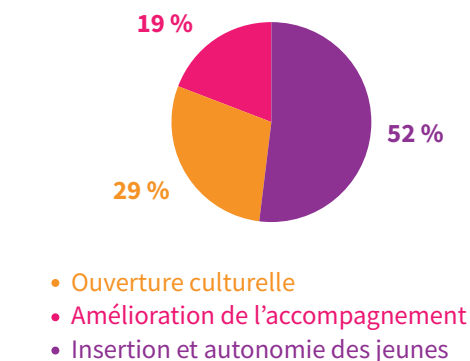
I MÉCÈNIDS

Le poste de chargée de communication et mécénat a été **mis en place en 2009 par le Fonds de dotation Mécènids**. La vocation première du Fonds de dotation Mécènids est **d'appuyer la mise en œuvre des actions des Nids en structurant sa communication et en valorisant son image et ses projets**. Mécènids promeut ainsi l'identité, la place et le rôle de la Fondation Les Nids. Financé par le Fonds de dotation Mécènids de 2009 au 31 juillet 2023, le poste a été intégré à l'organigramme de la Fondation Les Nids à compter du 1er août 2023 à la suite de la dissolution du Fonds de dotation.

Ce travail de sensibilisation sur les missions et métiers des Nids **permet de développer des projets éducatifs, culturels, sportifs, de coopération, sociaux**. Un réseau de partenaires, susceptibles de contribuer à notre mission de différentes manières : ambassadeurs, bénévoles, parrains des jeunes ou d'actions, mécènes financiers ou de compétences au bénéfice des enfants et familles accompagnés par la Fondation Les Nids. Cette année, les actions de mécénat menées ont permis **le développement de nombreux projets au profit des jeunes accompagnés par la Fondation Les Nids**.

En 2023, ces actions ont permis de financer des projets à hauteur de 96 760 € réparti comme suit : 30 538 € de dons en nature, 31 340 € de dons financiers et 34 882 € en mécénat de compétences.

RÉPARTITION DES PROJETS 2023 FINANCÉS PAR LES ACTIONS DE MÉCÉNAT



I ASSOCIATION MADELEINE LECOEUR

Fondée en 2017, l'association est une conséquence directe de la **transformation de l'association Les Nids en Fondation** afin de **pérenniser et d'enrichir les soutiens des Nids**. Son ambition est de **développer une vie associative dynamique** faite de rencontres régulières, fédérant les bénévoles, les adhérents et les anciens jeunes accueillis. Concrètement, les membres de l'association se mobilisent pour faire connaître la Fondation Les Nids et ses missions, par exemple à l'occasion de Villages des associations organisés sur les principales villes du territoire d'implantation des Nids. Ils entendent ainsi **rechercher, animer et fédérer les bénévoles, les anciens jeunes accueillis et les partenaires des Nids**. En 2023, l'association a organisé à nouveau une journée à destination des « anciens des Nids », personnes ayant été accueillies par Les Nids durant leur jeunesse mais également des matinées bénévoles avec pour thème « Accueillir et accompagner les émotions de l'enfant ».

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE AUX NIDS

- 109 Bénévoles, particuliers, parrains et administrateurs
- 6 000 Heures de bénévolat
- 8 ans D'ancienneté en moyenne
- 156 197 € Valorisation des contributions volontaires

I PATRIMO'NIDS

Le **Fonds de dotation** Patrimo'nids a été créé en 2015 afin d'assurer la gestion d'un patrimoine **au service des missions de la Fondation Les Nids**, cela pour garantir l'accueil et l'hébergement d'enfants et de familles en difficulté. Il est **géré par un Conseil d'Administration** qui se réunit plusieurs fois par an

dans le but de **faire le point sur l'actualité** du Fonds de dotation et plus particulièrement le point financier. Ces réunions permettent également de **réaliser un point d'étape** des locaux acquis par Patrimo'nids et exploités par la Fondation.





Fondation Les Nids - Siège social

27 rue du Maréchal Juin - BP 137 - 76131 Mont-Saint-Aignan
02 35 76 80 09 - siege.social@lesnids.fr

www.lesnids.fr